

PRÉFACE

« Le jour où les navettes voleront toutes seules et que les plectres joueront d'eux-mêmes, il n'y aura plus besoin d'esclaves ». Aristote par cet aphorisme implacable croyait avoir définitivement rangé la servitude dans la catégorie de la nature. Il n'imaginait pas que le machinisme puisse un jour permettre de supprimer cette inéluctable nécessité : l'esclave était un outil parleur indispensable pour faire fonctionner une société policée. Cette justification économique-sociale reposant sur la guerre et la traite permettait de conforter le bon sens populaire selon lequel « le jour où les poules auront des dents... », tout serait possible.

Plus tard cependant Karl Marx et ses émules mirent un grain de sable dans ce mécanisme rationaliste en décrétant que les sociétés antiques qui ne disposaient que du moulin à bras avaient inventé l'esclave, que les sociétés médiévales munies du moulin à eau avaient créé le serf et que finalement la machine à vapeur avait suscité le prolétaire. L'esclave, cet objet indispensable, aurait donc fui sa condition d'homme-machine remplacé par le moteur qu'Aristote n'arrivait pas à imaginer. Or les totalitarismes du ^{xx}e siècle ont amplement démontré qu'il était possible de faire descendre l'homme dans des conditions sociales pires que celle de l'esclave antique, du serf médiéval et du prolétaire industriel, celle des camps de concentration.

La mise en servitude de l'homme est donc une constante de l'Histoire. Ni la raison raisonnante ni la technique automatique n'ont pu en venir à bout. Pour que la loi de nécessité ait fini par être brisée, il doit y avoir d'autres causes que celles du progrès rationnel et scientifique. Didier Bondué les a cherchées dans la période prétendue obscure de la fin de l'Antiquité et des débuts du Moyen Âge. Il a mis en exergue deux événements qui bouleversent et renversent le statut des asservis de type antique : la fixation au sol des colons en 378 par l'empereur romain Valentinien I^{er} et la première apparition en 918 du terme *sclavus* dont on connaît l'étonnante fortune, puisqu'il a fait disparaître de notre langue le mot latin *servus* qui a donné serf. Sur cette longue durée de plus de six siècles, dans l'espace de la chrétienté européenne les asservis de type antique ont fini par disparaître.

La cause ? Allez, forçons le trait, car il s'agit d'une cause formelle, aurait dit Aristote, mais une cause qui fut monnayée en d'innombrables variations : « Il n'y a plus ni esclave ni homme libre ». Cette phrase de saint Paul répétée au

moins à trois reprises dans ses lettres a fini par faire comprendre ce que déjà les stoïciens avaient affirmé, à savoir que les esclaves sont des hommes. Donc l'égalité et la liberté entre tous les hommes pouvaient devenir une réalité sociale.

12 Le lecteur pourra comprendre ainsi comment Didier Bondue, par un dépouillement exhaustif des documents, qu'ils soient conciliaires, notariés, etc., démontre qu'après une phase de crispation romaine, celle dite des invasions durant laquelle sont jetés pêle-mêle de nombreux libres dans cette catégorie, la situation des asservis s'améliore lentement. Progressivement des exigences minimales font leur chemin. L'affranchissement romain, puis chrétien, est déjà une manière de reconnaître que l'esclave est un homme en puissance. À plus forte raison quand, dans certains cas, le témoignage en justice d'un asservi est accepté. Le statut juridique finit par l'emporter sur la réalité de l'aviissement économique. La liberté devient un avantage attirant surtout lorsque l'Église l'impose pour le mariage et le sacerdoce. Impossible alors de vendre séparément au marché deux époux. Impossible de communier de la main d'un esclave. Impossible aussi de plus en plus d'acheter ou de vendre des prisonniers de guerre lorsque l'Église les rachète ou que la traite se réduit en un ruineux commerce de transit. Un changement décisif se produit à l'époque carolingienne lorsque Charlemagne interdit la vente d'esclaves en dehors de l'Empire, qu'ils soient chrétiens ou païens. Et la pensée des lettrés de la génération de son fils Louis le Pieux va dans le même sens lorsque Claude, évêque de Turin, n'hésite pas à écrire en 822, toujours en partant de saint Paul, que l'esclavage est incompatible avec le christianisme. Ainsi s'explique qu'au cours du x^e siècle l'asservissement de type antique finisse par disparaître, sans aucune interdiction formelle, littéralement asphyxié. Et ceci sans aucune révolte servile pendant six siècles, au contraire de celles des Bagaudes en Armorique en 435-437 ou des noirs Zendj dans le bas-Irak en 863-894.

Cette analyse très fouillée de Didier Bondue met donc en relief une nouveauté absolue : le pouvoir révolutionnaire indirect de la spiritualité chrétienne sur une société esclavagiste. Encore faut-il souligner que la zone concernée va de l'Elbe à L'Èbre et de la Manche au détroit de Messine. Cette petite chrétienté occidentale est cernée de tous côtés par une pratique intensive de la chasse à l'homme, que ce soit au nord avec les pirates vikings ou bien au sud avec les corsaires musulmans. Il arrive même que des Normands débarquent dans leur port de Dublin en 861 des noirs raziés en Mauritanie. Que ce soit par les fleuves russes ou par l'Atlantique la petite Europe chrétienne, se libérant de la servitude, est quasiment encerclée par des terres d'asservissement. Certes le servage, sous-produit résiduel de la situation précédente, a perpétué des mentalités retardatrices, mais les phénomènes religieux, paganisme ou islam,

ont maintenu le recours à l'outil parleur. Il fallut attendre encore mille ans pour que les propos de Claude de Turin finissent par être repris par Condorcet pour être appliqués au monde entier. Mais ceci est une autre histoire.

Pourtant les horreurs de ce fléau avaient déjà été dénoncées par une saga chrétienne irlandaise : « Nombreux furent les nobles femmes et les humbles servantes, les jeunes bien éduqués et les guerriers courageux qu'ils déportèrent en esclaves soumis par delà l'immense mer verte. Hélas beaucoup avaient les yeux brillants remplis de larmes, abattus de chagrin et de désespoir devant la séparation d'un père et de son fils, d'une mère et de sa fille, d'un frère avec un frère, d'une parentèle avec sa race et sa tribu ». Tant il est vrai que le chaud langage du cœur met du temps à l'emporter sur la froide raison et que la liberté a pour pire ennemi l'intérêt.

Michel Ruche
Université Paris-Sorbonne